

Revue de presse

Période du 1^{er} au 20 juillet 2026

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES DE DEONTOLOGIE (IESBA)

Technologies émergentes : une approche basée sur les caractéristiques des considérations éthiques pour les professionnels comptables

L'IESBA a publié *Technologies émergentes : une approche basée sur les caractéristiques des considérations éthiques pour les professionnels comptables*, afin de les accompagner dans le développement, la mise en œuvre ou l'utilisation de technologies émergentes.

Cette publication offre un aperçu des implications éthiques des technologies émergentes couramment utilisées, notamment l'intelligence artificielle, les technologies de registre distribué, l'apprentissage automatique, l'informatique quantique et l'automatisation robotique des processus. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les technologies individuelles, les recommandations adoptent une approche durable et basée sur les caractéristiques, conçue pour rester pertinente à mesure que les technologies évoluent.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IESBA – Communiqué de presse – 15 juillet 2026

L'ACTUALITE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission présente des mesures pour renforcer le secteur bancaire européen et soutenir la croissance

La Commission européenne a adopté, le 17 juillet, une Communication sur la compétitivité du secteur bancaire de l'UE, exposant des mesures pour renforcer le marché unique bancaire. L'objectif est de construire un secteur bancaire plus intégré, efficace et compétitif, capable de renforcer l'économie européenne en finançant la croissance, l'innovation et les priorités stratégiques, soutenu par un cadre réglementaire mieux équilibré, créant les conditions permettant aux banques de prendre des risques prudents tout en protégeant la résilience du secteur.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

[Finance news hub](#) – 20 juillet 2026

ACCOUNTANCY EUROPE

Accountancy Europe publie sa Newsletter PME de juillet 2026

Dans sa Newsletter *SME Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- Le rapport annuel de la Commission européenne (CE) sur les PME européennes 2025/2026, qui représentent 99,8 % de toutes les entreprises de l'Union Européenne (UE), révèle une performance économique solide : après une année 2025 robuste, où la valeur ajoutée réelle des PME a augmenté de 2,5 % et l'emploi de 1,0 %, les prévisions pour 2026 annoncent une expansion modérée (la valeur ajoutée réelle devrait augmenter de 2,9 %, les PME généreront 65,4 % des nouveaux emplois dans l'UE, créant plus de 1,1 million de postes) ; à noter que les microentreprises mènent cette expansion, avec des secteurs comme la construction représentant 38 % de la valeur réelle ajoutée totale.
- La population européenne vieillit et pour éviter que des millions de propriétaires de PME prennent leur retraite sans successeur, la CE proposent différentes mesures : Matchmaking numérique (connecter acheteurs et vendeurs via des plateformes numériques), réduction des barrières (exhorter les États membres à réduire les obstacles juridiques et fiscaux pour les transferts transfrontaliers) et élargissement du vivier de successeurs potentiels (lancement de financements ciblés et de formations pour attirer des entrepreneurs divers, y compris des groupes sous-représentés).
- L'EFRAG partage l'expérience de reporting VSME des PME : l'EFRAG a publié 9 vidéos témoignages mettant en scène des PME européennes qui ont testé la Norme Volontaire de Déclaration de Durabilité (VSME). Les extraits mettent en lumière des défis pratiques et des leçons tirées de divers secteurs ; l'EFRAG invite les PME ayant utilisé la norme VSME pour 2024 ou 2025 à soumettre leurs rapports d'ici le 31 juillet 2026. Ces analyses façonneront l'initiative Écosystème VSME 2026, avec des conclusions clés à publier à l'automne 2026.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Accountancy Europe publie sa Newsletter Durabilité de juillet 2026

Dans sa Newsletter *Sustainability Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- L'ESMA a lancé une consultation publique visant à simplifier le cadre de publication de la taxonomie de l'Union Européenne (UE). Elle vise à fournir des conseils techniques à la Commission européenne (CE) et se concentre sur la simplification et la réduction des charges de reporting ainsi que sur la prise en compte des indicateurs clés de performance (KPI); la consultation couvre quatre domaines clés :
 - révision des indicateurs clés de dépenses opérationnelles (OpEx),
 - explorant l'utilisation volontaire de l'OpEx par des entreprises financières ;
 - résoudre les défis liés au reporting de la taxonomie de groupe pour les conglomérats,
 - introduisant des simplifications structurelles plus larges.Les parties prenantes sont invitées à partager leurs retours avant le 12 août. L'ESMA organisera un webinaire pour présenter les propositions le 22 juillet.
[L'EIOPA](#) et [l'EBA](#) mènent également des consultations parallèles sur le même sujet, dans leurs domaines de compétence respectifs.
- La nouvelle FAQ ISSA 5000 publiée par l'IAASB porte sur l'application de la matérialité dans les missions d'assurance durable ; le document explique comment les entités déclarantes et les praticiens de l'assurance appliquent la matérialité, notamment :
 - Comprendre les besoins en information des utilisateurs de l'information sur la durabilité,
 - Traiter les informations qualitatives et quantitatives,

- Traiter les considérations de double matérialité, lorsque nécessaire, et
- En tenant compte de la manière dont la matérialité est appliquée tout au long de la mission pour soutenir un rapport de durabilité utile à la décision.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale de juillet 2026

Dans sa Newsletter *Tax Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- Une nouvelle obligation de commerce électronique pour les petits colis entre en vigueur : à partir du 1er juillet, l'Union Européenne (UE) a levé l'exonération de droits de douane pour les colis de commerce électronique d'une valeur inférieure à 15€. Ce changement vise à garantir des conditions équitables pour les entreprises de l'UE et des choix sûrs pour les consommateurs, en réponse à l'arrivée massive de milliards de produits de commerce électronique de faible valeur dans l'UE. Les colis envoyés directement des pays tiers aux consommateurs européens supporteront désormais des droits de douane de 3€ par article. C'est une solution transitoire, acceptée par les États membres de l'UE comme une réponse urgente aux défis liés à la croissance rapide du commerce électronique international. À partir de juillet 2028, le Centre de données douanières de l'UE sera opérationnel, appliquant les droits de douane normaux basés sur la classification tarifaire, l'origine et la valeur du bien, conformément aux règles de droits de douane existantes ou standards de l'UE.
- Dans le paquet d'infractions de juillet, la Commission Européenne (CE) annonce sa décision d'appeler l'Allemagne, la France et l'Italie à aligner leur législation sur la fiscalité des dividendes perçus auprès des filiales d'autres États membres, conformément à la directive des filiales mères (PSD).
- Le 7 juillet, la plénière des PE a adopté des propositions pour un cadre fiscal pour le secteur financier de l'UE afin de réduire la fragmentation et l'évitement fiscal. Le rapport, préparé par le député européen Matthias Ecke (S&D/Allemagne), examine la fiscalité du secteur financier et les conséquences de l'exonération de la TVA pour les services financiers ; il vise à ouvrir la discussion sur la nécessité de réformer ou de supprimer l'exonération de TVA désuète à l'échelle de l'UE pour les services financiers, atténuant ainsi le paysage fiscal très fragmenté et coûteux que cette exonération a engendré.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 6, 13 et 20 juillet 2026